

Respecter ses engagements

Le
budget
de 2005



Renforcement et
modernisation de la
gestion du secteur public



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

**© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2005)
Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire
ce document doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

ou dans les librairies participantes.

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
www.fin.gc.ca

This document is also available in English.

Introduction

Nos institutions fédérales jouent un rôle prépondérant dans notre qualité de vie. Elles appuient la façon dont nous nous gouvernons à titre de fédération, administrons nos lois et notre système juridique, élaborons et exécutons nos programmes et services sociaux nationaux, réglementons l'économie et promouvons le commerce loyal et représentons et protégeons nos intérêts et valeurs dans le monde.

C'est à bon droit que les Canadiens attendent beaucoup de leur secteur public. Ils s'attendent à voir leur gouvernement instituer des politiques et programmes qui tiennent compte des priorités du public et y répondent. Ils s'attendent à voir leur gouvernement gérer de façon ouverte, transparente et responsable. Ils veulent savoir que les programmes et services gouvernementaux sont bien gérés. Par-dessus tout, ils veulent être assurés de la saine gestion des deniers publics.

Le gouvernement a écouté et a agi :

- le Bureau du contrôleur général a été reconstitué pour renforcer la gestion financière et la vérification interne;
- l'information sur les frais de voyages et d'accueil, la passation de marché et la reclassification des postes est maintenant publiée sur Internet afin d'accroître la transparence;
- l'examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État élabore un plan d'action pour renforcer la gouvernance et la responsabilisation;
- le *Projet de loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs* renforcera le régime d'enquête sur des actes répréhensibles;
- des améliorations apportées aux documents du *Budget des dépenses* aident le Parlement à amener le gouvernement à rendre des comptes.

À partir de là, le gouvernement modernisera et réformera les pratiques de gestion dans l'ensemble du secteur public fédéral. Pour ce faire, il faut changer la façon dont le gouvernement travaille. Les initiatives sont concentrées dans quatre domaines :

- amélioration de la qualité et de l'efficacité du service;
- renforcement de la capacité de la fonction publique;
- renforcement de la gouvernance et de la responsabilisation;
- saine gestion des ressources publiques.

Nous visons à offrir aux Canadiens la meilleure fonction publique possible. Nous devons travailler de façon judicieuse, être à l'écoute des besoins des Canadiens et réagir plus rapidement au changement. Les fonctionnaires bénéficieront de notre appui sur le plan de la prestation des services aux Canadiens. La coordination des efforts dans tous ces domaines permettra de renforcer la confiance, la responsabilisation et la saine gestion des deniers publics auxquelles les Canadiens sont en droit de s'attendre de leur gouvernement. Ainsi, le gouvernement pourra continuer de renforcer l'avantage concurrentiel du Canada dans le monde et à positionner le pays pour l'avenir.

Reg Alcock
Président du Conseil du Trésor et
ministre responsable de la Commission canadienne du blé

Ce que nous faisons et pourquoi

Renforcer et moderniser la gestion du secteur public

Le gouvernement du Canada est en pleine transformation. Il apporte des changements à son fonctionnement, à la manière dont il rend des comptes aux Canadiennes et aux Canadiens et à la manière dont il leur offre des services. Les transformations d'envergure qui ont été mises en œuvre refaçonnent la relation qu'entretient le gouvernement avec la population canadienne et permettent d'établir les bases d'une culture de gestion moderne axée sur la transparence, la qualité et l'efficacité.

Les mesures prises par le gouvernement s'appuient sur des valeurs démocratiques, éthiques, professionnelles et axées sur les personnes qui sont les fondements de notre nation. Ces valeurs sont le respect, l'équité et l'ouverture. Elles reflètent ce que les Canadiens estiment être au cœur de notre caractère national. Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement agisse également selon ces valeurs. Le document qui suit donne un aperçu des initiatives gouvernementales. Il fait état de l'engagement continu et indéfectible du gouvernement, de sa volonté d'atteindre les objectifs d'une administration publique moderne et de mieux servir la population canadienne. Il s'agit d'atteindre des résultats pour les Canadiens, grâce à de meilleurs services, à un usage plus efficace de la technologie et au maintien de l'excellence dans la poursuite de l'intérêt public.

Les principaux éléments de cette évolution vers un gouvernement plus moderne, efficace, transparent et efficace sont décrits et expliqués dans le présent document. Bien que chacun de ces éléments revête une importance qui lui est propre, ils sont complémentaires et leur cohésion est essentielle afin de transformer le gouvernement.

Ces éléments comprennent :

- Des mesures visant à améliorer la prestation des services et leur accessibilité pour le public;
- Des initiatives visant à moderniser et à améliorer la fonction publique;
- Des initiatives qui viennent renforcer la transparence et la responsabilisation;
- Des mesures de renforcement de la gestion financière.

Bien des choses ont déjà été accomplies, mais des progrès encore plus significatifs seront réalisés au cours des prochains mois. C'est ce à quoi le gouvernement s'engage vis-à-vis des Canadiennes et des Canadiens.

Amélioration de la qualité et de l'efficacité du service

L'une des principales tâches du gouvernement consiste à bien desservir les citoyens. Par conséquent, le défi fondamental de la fonction publique consiste à répondre aux besoins des gens et à livrer les services dont ils ont besoin de façon efficace, efficace et professionnelle. Mais trop souvent, les fonctionnaires n'ont pas en main les outils ou les systèmes qui leur permettraient d'atteindre ces objectifs critiques. Ils sont contraints par des structures et des systèmes désuets qui les laissent tomber, ainsi que les citoyens qu'ils servent. C'est pour cette raison que la modernisation du gouvernement, qui suppose un service efficace, intégré et amélioré pour les Canadiens, est au cœur du processus de transformation du gouvernement.

Le gouvernement du Canada est la plus importante organisation au pays. Il assure plus de 1 600 programmes et services qui améliorent la qualité de vie des Canadiens et contribuent à rapprocher les diverses régions du Canada. Il investit plus de 140 milliards de dollars dans des programmes et services, y compris des dizaines de milliards dans ses opérations.

Moderniser le gouvernement signifie agir comme un gouvernement plutôt que comme 116 ministères et organismes distincts. Cela signifie également simplifier les processus administratifs, réutiliser l'information et les systèmes et tirer profit de la technologie afin de mieux gérer les fonds et les opérations. Cela signifie utiliser, dans la mesure du possible, des approches communes et des services internes partagés. La prise de décision s'en trouve ainsi améliorée, les coûts réduits et les ressources économisées. Une plus grande efficacité opérationnelle signifie davantage de fonds disponibles pour les premières priorités des Canadiens.

Des mesures ont été prises pour améliorer la prestation de services. L'information et les services gouvernementaux sont plus faciles à trouver grâce aux portails Web et aux services téléphoniques sans frais, tous deux axés sur le client. Le principal point d'accès Internet au gouvernement du Canada, le site du Canada à www.canada.gc.ca, offre des services classés par client, par sujet ou par ministère. Les agents d'information du service 1 800 O-Canada fournissent des renseignements à jour sur l'ensemble des programmes et services fédéraux. Le site du Canada accueille 1,2 million de visiteurs chaque mois et le 1 800 O-Canada répond à plus de 100 000 appels par mois. Ces services électroniques sont d'importantes sources d'information, particulièrement en temps de crise. Par exemple, après le tsunami du 26 décembre, on retrouvait sur le site Web des renseignements sur la façon d'aider les Canadiens, les amis et la famille à l'étranger. Le nombre de visiteurs était d'environ 14 000 en date du 6 janvier. En outre, plus de 5 000 appels téléphoniques ont également été répondus pendant cette même période.

Les ministères et les organismes ont réalisé de grands progrès pour offrir leurs services en ligne, notamment la soumission de déclaration de revenu et la demande d'assurance-emploi, et pour accroître la satisfaction des citoyens en accélérant le service. Le service « Mon dossier » de l'Agence du revenu du Canada – qui offre un accès personnalisé sûr aux renseignements fiscaux – a reçu plus de 1,2 million de visiteurs en 2004.

Grâce à l'initiative de réglementation intelligente, les citoyens canadiens bénéficieront d'une sécurité accrue, de procédures rationalisées et d'une réduction du fardeau administratif. Par exemple, dans le cadre de la Stratégie d'accès aux produits thérapeutiques, des progrès ont été réalisés quant à la rapidité d'exécution du processus d'examen des médicaments tout en maintenant des normes de sécurité élevées. L'initiative visant à diminuer la paperasserie trouvera des initiatives concrètes pour réduire le fardeau réglementaire des entreprises et évaluera le rendement du gouvernement à ce chapitre au fil des années. Un nouveau modèle de gestion en matière d'évaluations environnementales de projets de grande envergure touchant l'habitat des poissons rationalise le processus de recommandation, harmonise les ressources avec les priorités et clarifie les exigences de conformité.

Grâce à Internet, les entreprises peuvent :

- s'incorporer et s'enregistrer;
- remplir leur déclaration de revenus des sociétés et feuillet T4;
- inscrire des données de relevé d'emploi;
- soumettre des demandes de marque de commerce et de droits d'auteur.

Ces services en ligne permettent et aux clients et au gouvernement de gagner du temps.

En mai 2004, le gouvernement a conclu un accord de prestation commune de services avec le gouvernement de l'Ontario. Des initiatives de collaboration seront étudiées dans des domaines tels l'amélioration de la prestation électronique de services, la coordination des systèmes de gestion des situations d'urgence, l'amélioration des services d'immigration et un système du marché du travail intégré. Le gouvernement s'efforcera de conclure de tels accords avec d'autres provinces et territoires dans le but d'adopter une approche de prestation de services intergouvernementale pratique.

L'ambitieux programme du gouvernement est en voie de transformer sa façon d'offrir des services aux Canadiens et à d'autres clients et de gérer ses opérations administratives internes.

Service Canada : un guichet unique au service des Canadiens

Trop souvent, les exigences opérationnelles ou organisationnelles ont dicté au gouvernement la voie à suivre au chapitre de la prestation des services aux Canadiens. Par conséquent, les citoyens jugent ardu de naviguer dans le dédale de programmes et ministères pour trouver les services dont ils ont besoin. Les citoyens ont parfois l'impression d'être renvoyés d'un ministère à un autre plutôt que d'avoir la possibilité d'aller à un seul endroit pour trouver réponse à la majorité de leurs questions. Une meilleure coordination de la prestation des services contribuerait à réduire les coûts et à offrir un service plus commode.

Le gouvernement prend action afin d'améliorer les services aux Canadiens et de réduire le coût de leur prestation. Service Canada offrira un guichet unique aux Canadiens, par téléphone, par Internet et en personne pour tous les avantages sociaux et autres programmes.

Au fil du temps, Service Canada atteindra plus de 30 millions de Canadiens, desservira 1,3 million d'employeurs et fournira un guichet unique pour la majorité des services gouvernementaux, y compris l'aide à la recherche d'emploi, le soutien du revenu, l'éducation et le perfectionnement et beaucoup d'autres services. Service Canada contribuera à accroître le service offert aux Canadiens au premier point de contact et à améliorer l'efficacité de la prestation des services au sein du gouvernement.

Infrastructure technologique protégée

Grâce à son initiative de Gouvernement en direct, le gouvernement fédéral possède désormais une infrastructure technologique sûre de classe mondiale, la Voie de communication protégée, pour appuyer sa prestation des services en ligne. Cette infrastructure commune garantit la confidentialité et la sécurité de l'information et des transactions et fournit des services technologiques à l'appui de tous les ministères et organismes.

La Voie de communication protégée est pleinement opérationnelle et de plus en plus de ministères et d'organismes tirent parti de ses services. Cette infrastructure pavera la voie à la transformation de la prestation des services internes et des services externes. Cependant, d'autres investissements seront nécessaires pour appuyer cette opération et accroître sa capacité de répondre aux besoins de Service Canada et d'autres importants projets de transformation.

En modernisant les opérations fondamentales du gouvernement et en tirant profit de l'infrastructure protégée commune, nous rehaussons l'efficacité en augmentant la productivité et en simplifiant les processus. Une plus grande cohérence des processus au sein du gouvernement est également facteur d'amélioration de la qualité. En regroupant les activités professionnelles de secteurs clés des différents ministères et organismes, nous allégeons le fardeau administratif des fonctionnaires et réduisons les coûts.

La démarche axée sur le citoyen qui vise à repenser la prestation des services dans tous les mécanismes et à investir dans l'infrastructure technologique protégée nécessaire, a contribué à élever le Canada au rang des chefs de file en cybergouvernement pendant quatre années consécutives, selon le sondage annuel effectué par la société Accenture.

Services ministériels, administratifs et de technologie de l'information communs

Un bon nombre de fonctionnaires effectuent des tâches liées à l'administration, aux ressources humaines, aux finances, à la gestion du matériel ou à la technologie de l'information au sein du gouvernement. Pour ce faire, ils utilisent de nombreux systèmes différents; par exemple, il existe sept systèmes de gestion financière et de matériel différents et 14 systèmes de ressources humaines distincts. Souvent, les ministères et organismes personnalisent ces mêmes systèmes. En mettant en place davantage de systèmes communs, en simplifiant et en normalisant les méthodes administratives, en offrant les activités routinières sous forme de libre-service sur Internet et en partageant la prestation de service, nous réussirions à réaliser des économies.

Le gouvernement met actuellement en œuvre une stratégie qui vise à améliorer la prestation de ces services administratifs internes et à accroître l'efficacité opérationnelle. En misant sur les domaines qui offrent les meilleures occasions, le gouvernement lancera une méthode de service commun au chapitre de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines et des services financiers avec une masse critique de ministères et d'organismes. Les sommes nécessaires seront investies pour veiller à ce que cette initiative soit bien planifiée, bien gérée et coordonnée dans l'ensemble du gouvernement.

L'application de cette méthode pangouvernementale à la prestation et à la gestion des services administratifs permettra d'améliorer l'efficacité interne des opérations et d'optimiser les ressources des Canadiens. L'adoption de services et systèmes communs signifie également la disponibilité d'une information cohérente pour la prise de décision au sein des ministères et dans l'ensemble du gouvernement.

Renforcement de la capacité de la fonction publique

En définitive, ce sont les gens qui font la valeur d'un bon gouvernement. La complexité d'un gouvernement se mesure en fonction des défis auxquels les gens sont confrontés et les compétences qu'ils doivent posséder pour remplir le mandat qui leur est dévolu. Peu d'organisations ont subi autant de changements au cours des dernières années que la fonction publique. Pour répondre aux diverses demandes en évolution de la société moderne, la fonction publique se doit d'être plus prompte, plus ouverte et plus révélatrice de la population qu'elle dessert. Une fonction publique moderne constitue le miroir de la qualité et des valeurs de la nation même.

Modernisation de la fonction publique

La *Loi sur la modernisation de la fonction publique* reconnaît cette réalité. Elle reconnaît que favoriser l'excellence au chapitre de la gestion des personnes et du leadership au sein de la fonction publique est l'une des plus importantes priorités du gouvernement. Elle adjoint la modification de la façon dont le gouvernement fonctionne à la modification de la façon dont la fonction publique doit travailler. Elle donne aux relations patronales-syndicales une approche plus coopérative. Elle améliore le processus de dotation. Elle renforce les systèmes de responsabilisation et de planification des ressources humaines. Enfin, elle propose un modèle de prestation des services de ressources humaines plus rentable de même qu'une approche intégrée d'apprentissage pour les employés de tous les niveaux par l'entremise de l'*École de la fonction publique du Canada*.

Pour accomplir une telle transition, les ministères et organismes de l'ensemble du gouvernement auront besoin de soutien et de financement pour mettre en place de nouvelles fonctions, doter les gens de nouveaux outils, améliorer les connaissances et les compétences, modifier les systèmes et préparer les gens aux changements de culture. Les fonctionnaires recevront l'appui nécessaire tout au long de cette transition.

Renforcement de la capacité par l'apprentissage prioritaire

La gestion de la fonction publique moderne requiert un effectif compétent, bien formé et professionnel. Les fonctionnaires ont toujours fait preuve d'une volonté de servir l'intérêt du public au meilleur de leurs capacités. Les fonctionnaires auront de nouvelles façons de faire. Ils auront les outils dont ils ont besoin pour travailler.

L'apprentissage pour tous les employés, notamment en vue de la préparation à des responsabilités nouvelles et accrues, demeure une priorité. Les compétences en gestion seront mises à niveau au moyen d'un programme d'études qui mettra l'accent sur les responsabilités de gestion. Ce programme abordera l'initiation des nouveaux employés, le maintien en poste de l'effectif courant et le renforcement des compétences fondamentales, notamment dans les domaines tels la gestion financière, la gestion des ressources humaines, les valeurs et l'éthique. Le gouvernement investira dans le perfectionnement professionnel durable des spécialistes, en travaillant entre autres avec des organismes accrédités à des programmes destinés aux agents d'approvisionnements, aux professionnels en ressources humaines, aux gestionnaires financiers et aux vérificateurs internes.

Grâce à la formation qui leur est offerte, les fonctionnaires sont mieux outillés pour gérer les défis futurs. Ils peuvent se sentir plus confiants et soutenus pour gérer la transition. Les Canadiens peuvent être assurés qu'ils sont servis par une fonction publique compétente et professionnelle.

Renforcement de la capacité au moyen d'une planification des ressources humaines intégrée et plus efficace et de systèmes de responsabilisation renforcés

Les organisations de la fonction publique doivent être appuyées par des processus intégrés et efficaces de planification des activités et des ressources humaines, de même que par des systèmes de responsabilisation sains qui couvrent tous les aspects de la gestion des ressources humaines – qu'il s'agisse d'engager la bonne personne au bon moment et au bon endroit, de veiller à ce que les exigences en matière d'équité en emploi et de langues officielles soient respectées ou de maintenir un milieu de travail sain. Tout cela nécessitera de nouveaux investissements pour appuyer les ministères et les organismes dans l'ensemble du gouvernement.

En outre, en collaboration avec la Commission de la fonction publique, des efforts ciblés et un nouveau soutien financier seront déployés afin de favoriser une fonction publique plus représentative et accessible, notamment en améliorant la capacité de formation et de contrôle des langues officielles et en élargissant la zone de sélection à l'échelle nationale. Le gouvernement sera en mesure d'offrir des postes et d'étendre son processus de recrutement plus efficacement dans l'ensemble du pays et de mieux desservir les Canadiens.

Dans un monde en évolution et de plus en plus concurrentiel, nous avons besoin d'une fonction publique non seulement excellente, mais également branchée sur tous les secteurs de la société canadienne. Par conséquent, un nouveau programme d'échange sera mis en place qui permettra aux cadres supérieurs de la fonction publique d'échanger de l'information avec ceux d'autres secteurs de notre société. Le Programme de collaborateurs émérites du premier ministre établira un climat d'entente mutuelle et favorisera le partage des talents et des idées.

Renforcement de la gouvernance et de la responsabilisation

De bonnes pratiques de gouvernance et de responsabilisation sont essentielles à une saine gestion publique. Dans une organisation de la taille et de la complexité du gouvernement du Canada, des efforts continus sont nécessaires pour maintenir et renforcer la gouvernance. En outre, le Parlement et les Canadiens doivent savoir à quoi ont servi les fonds publics.

On a beaucoup travaillé à renforcer la responsabilisation. Le *Cadre de responsabilisation de gestion* propose un régime de responsabilité cohérent et exhaustif au sein du gouvernement et donne aux ministères et aux organismes un moyen de renforcer leur capacité de gestion. L'information est divulguée aux Canadiens de façon « proactive » : les frais de voyage et d'accueil des ministres et des hauts fonctionnaires sont désormais publiés sur Internet; l'information relative aux contrats de plus de 10 000 \$ est transmise au public ainsi que la reclassification des postes de la fonction publique; le nouveau *Projet de loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs*, déposé au Parlement, renforce le régime de dénonciation et d'enquête sur des actes répréhensibles dans le secteur public, en protégeant les dénonciateurs et en garantissant un processus équitable aux personnes visées par les allégations. Le nouveau *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* fait l'objet d'une vaste promotion à titre de base solide pour la fonction publique.

Gouvernance renforcée

Les efforts se poursuivront. Le gouvernement a exposé récemment un certain nombre de mesures visant à renforcer la gouvernance et la responsabilisation des sociétés d'État. Ces dernières représentent une part importante du secteur public et gèrent plus de 78 milliards de dollars des biens et 73 000 employés. Ces mesures, annoncées à la suite de l'examen de la gouvernance des sociétés d'État le plus exhaustif des 20 dernières années, incluent :

- l'éclaircissement de la relation entre les ministres et les sociétés d'État;
- le renforcement de leurs régimes de responsabilité;
- l'accroissement de la transparence du processus de nominations;
- le renforcement de leurs régimes de vérification;
- l'accroissement de la transparence des activités et opérations des sociétés d'État.

Ces réformes permettront de mieux aligner la gouvernance des sociétés d'État sur les réformes du secteur privé. Le Parlement sera davantage en mesure de demander au gouvernement de rendre compte des activités des sociétés d'État et de veiller à ce que les sociétés d'État respectent les besoins et les attentes des Canadiens.

Amélioration des rapports au Parlement

Il incombe au Parlement de surveiller les dépenses et de tenir le gouvernement responsable des résultats. Pour ce faire, les parlementaires se fient grandement aux rapports du gouvernement. Des mesures ont été prises pour améliorer la présentation des documents du *Budget des dépenses* et pour donner un aperçu global du rendement au moyen du rapport annuel *Le rendement du Canada*. Toutefois, malgré les progrès, le processus de rapport au Parlement demeure inadéquat. La majorité de l'information que reçoit le Parlement au sujet des fonds dépensés est difficilement utilisable. Il est difficile de percevoir les tendances. Une image générale du rendement est difficilement mesurable. Des centaines de rapports sont déposés au Parlement, mais il demeure ardu d'évaluer le rendement du gouvernement en général.

Dans le cadre de ses efforts visant à accroître la responsabilisation et à aborder le déficit démocratique, le gouvernement consultera les parlementaires au cours des prochains mois afin d'élaborer un plan détaillé d'amélioration des rapports au Parlement. Ce plan détaillé contiendra le *Budget des dépenses*, ainsi que de nombreux autres rapports, et fera également état de la possibilité d'offrir un accès en ligne à l'information sur

le rendement. Grâce à ces consultations, le gouvernement sera en mesure de déterminer la meilleure façon de fournir aux parlementaires une information sur les dépenses et résultats des programmes qui soit plus exacte et accessible.

Ces mesures amélioreront la transparence. Les Canadiens pourront voir que leur gouvernement s'acquitte de son mandat et peut mieux prendre part aux débats publics sur les orientations, les programmes et les opérations du gouvernement.

Saine gestion des ressources publiques

Une saine gestion des ressources est essentielle à l'amélioration du fonctionnement du gouvernement. Cela signifie qu'il faut s'assurer que les dépenses sont contrôlées, qu'elles correspondent parfaitement aux priorités des Canadiens et que chaque dollar est investi judicieusement dans le but de produire des résultats.

En décembre 2003, le gouvernement a commencé à étudier les dépenses en vue de les réaffecter en fonction des priorités les plus pressantes. L'an dernier, on a dégagé un milliard de dollars annuellement d'activités moins efficaces ou prioritaires pour le réaffecter à la promotion de la croissance économique et du progrès social. Le Canada a fait preuve de leadership en adoptant la comptabilité d'exercice intégrale pour les Comptes publics de 2003. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a reçu un nouveau mandat, celui de se concentrer sur une surveillance plus rigoureuse des dépenses gouvernementales et le Bureau du Contrôleur général du Canada a été rétabli au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor pour indiquer la voie à suivre au sein du gouvernement en matière de gestion et de systèmes financiers, de conventions comptables et de vérification interne.

Ainsi, la gestion continue de l'ensemble des dépenses des programmes sera soumise à davantage de rigueur et de discipline. L'information sur le rendement des programmes et des services sera plus accessible. La gestion financière et la capacité de vérification seront renforcées.

Amélioration de la gestion des dépenses

Un système de gestion des dépenses solide aide à équilibrer les budgets, aligne les ressources sur les priorités du gouvernement et accroît l'efficacité des opérations de programmes.

Le Comité du Cabinet sur l'examen des dépenses a grandement contribué à l'atteinte de ces trois objectifs. Ces travaux sont énoncés en détail dans le livret du Budget 2005 sur l'examen des dépenses. D'importants travaux

devront maintenant être entrepris pour mettre en œuvre les changements apportés à l'échelle gouvernementale, ainsi que les initiatives propres à chaque ministère.

Bien que la priorité soit désormais axée sur la mise en œuvre, le gouvernement poursuivra l'examen des dépenses. Cela suppose le renforcement de la surveillance des dépenses de programmes directes, l'identification des nouvelles possibilités d'épargne, l'allocation de fonds aux ministères pour de nouvelles initiatives stratégiques à la suite du Budget et la réaffectation des ressources nécessaires au maintien de l'intégrité fiscale.

Les travaux d'amélioration du système de collecte et d'analyse de l'information sur les dépenses et le rendement au sein du gouvernement se poursuivront; notamment la collecte de données financières et non financières en vue de mieux aligner les dépenses de programmes sur les résultats stratégiques du gouvernement.

Il en résultera une gestion des dépenses plus efficace. En outre, le gouvernement aura un accès immédiat à l'information sur les programmes, ce qui lui permettra de mieux gérer et de rendre compte plus clairement au Parlement et aux Canadiens des travaux accomplis avec les sommes investies.

Renforcement de la gestion financière et de la vérification

Le Bureau du contrôleur général collabore avec les ministères et organismes afin de renforcer la gestion financière et la vérification interne :

- en augmentant le nombre de contrôleurs professionnels accrédités;
- en renforçant la capacité et en améliorant la formation des professionnels de la gestion financière et de la vérification interne;
- en instaurant des stratégies et des méthodes d'examen des nouvelles dépenses;
- en améliorant les systèmes financiers de suivi des dépenses et de prise de décisions financières.

Une démarche stratégique de gestion financière axée sur des domaines à risque augmentera la confiance à l'égard des opérations du gouvernement. Une capacité financière et de vérification améliorée se traduira par une meilleure planification et prise de décision au sein des ministères et du gouvernement. Des mécanismes de contrôle financier, de surveillance et d'exécution adéquats renforceront la gestion des fonds publics.

Meilleure gestion des immobilisations

Le gouvernement du Canada gère 47,8 milliards de dollars d'immobilisations à travers le pays et dans le monde entier. Chaque année, 7 milliards de dollars sont consacrés à l'entretien des édifices, des navires, des aéronefs, des véhicules et de l'équipement.

Une saine gestion des immobilisations nécessite une planification à long terme de tous les aspects de la gestion d'immobilisations, notamment l'acquisition de biens nouveaux ou plus appropriés, le maintien et la restructuration de capital des biens existants et l'aliénation adéquate des biens qui ne répondent plus aux exigences des programmes. Pour bien planifier, les ministères et organismes ont besoin d'une base de financement pluriannuelle stable. Le gouvernement mettra à l'essai un processus de planification des immobilisations plus rigoureux au sein de plusieurs ministères. Le Parlement sera invité à envisager des crédits pluriannuels pour les ministères dotés d'un plan d'immobilisations global et de bons antécédents de gestion des immobilisations.

Une gestion adéquate des immobilisations suppose également la réduction des risques pour la santé et pour l'écologie associés aux sites contaminés. En réponse à l'annonce de l'année dernière, un maximum de 4 milliards de dollars seront investis sur une période de 10 ans pour nettoyer les sites contaminés sur les terres fédérales, de même que les sites dont le gouvernement est en partie responsable dans l'ensemble du pays. D'autres mesures seront également prises pour accroître l'« écologisation » des opérations gouvernementales.

Conclusion : Renforcement de la gestion du secteur public

Grâce à ces efforts et à bien d'autres encore, le gouvernement est en voie de construire une fonction publique moderne :

- l'utilisation novatrice de la technologie rehaussera la qualité du service et réduira les coûts;
- la modernisation de la gestion des ressources humaines soutiendra mieux les fonctionnaires dans leur engagement à produire les meilleurs résultats possibles pour les Canadiens;
- une gouvernance et une responsabilisation renforcées aideront le Parlement à tenir le gouvernement responsable et à instaurer la confiance au sein des institutions fédérales;
- une saine gestion des ressources maintiendra la responsabilité fiscale, alignera les ressources sur les priorités et rehaussera l'efficacité opérationnelle.